

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 29 juin 2016
CO 054 DE

Page 1/1

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 50

Présents : 50

Votants : 44

Etaient présents Jean-François GAILLARD (Président), Alain CHOULOT, Dominique BONNET, Colette GIRARD, Yves DECOTE, Jacky REVERCHON, Jean-Marie BAILLY (Vice-Présidents), Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Roland BERTHELIER, Bénédicte LAMY, Jean-Louis DUFOUR, Angélique NOROY, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Bruno ROBERT, Michel FEVRE, Raphaël GAGNEUR, Nelly BUYS, Marie-Ange CAPRON, , Marie-Christine CHANOIS, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Jean-Jacques DE VETTOR, André JOURD'HUI, Catherine CATHENOZ, Danièle CARDON, Paul AUBERT, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Marie-Line LANG, Christine GRILLOT, Armande REYNAUD, Hervé CORON, Sébastien JACQUES, Jacques GUILLOT, Roland CHAILLON, Dominique MICHELET, Jean-Christophe OUDET, Olivier FOURNIER, Laurent MENETRIER, Jean BOYER.

Ont donné pouvoir : Véronique LAMBERT (Vice-Présidente) donne pouvoir à Jean-François GAILLARD.

Assistaient à titre consultatif : Bernadette ETIEVANT, Daniel DURET, Pascal BONVALOT, Charles VALLET, Eric PICHEGRU, Josiane SCARABOTTO, Dominique BOICHUT, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCCGP.

Etaient Excusés : André VIONNET, Colette BEAUD, Antoine MARCELIN, Denis BRENIAUX, Florent GAILLARD, Frédéric LAMBERT, Monique BALLERY, Gérard BOUDIER, Jean-Baptiste MERILLOT, Jean-Luc LETONDOR, Anne CHARLET.

Etaient absents : Michel BONTEMPS.

Secrétaire de séance : Monsieur Raphaël GAGNEUR.

Convocation faite le : 14 juin 2016

Objet : Validation du Document Unique de Prévention des risques professionnels.

VU les articles R 4121-1 à R 4121-4 du Code du Travail, applicables à la Fonction Publique Territoriale par l'accord du 20 novembre 2009 ;

VU la note de synthèse n°2/29.06.2016, élaborée en application de l'article L 2121-12 du CGCT ;

VU l'avis favorable de la Commission Finances et Affaires Générales, en séance du 15 juin 2016 ;

ENTENDU l'exposé de Monsieur Jacky REVERCHON, Vice-Président Délégué aux Travaux et à la Sécurité ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1 / APPROUVE le Document Unique de Prévention des risques professionnels de la collectivité ;

2 / VALIDE la candidature de Loïc REYNAUD en tant qu'assistant de prévention pour un temps de travail d'une journée (7h) par mois, étant précisé que cela fera l'objet d'une approbation du CTP et d'une lettre de cadrage du Président ;

3 / PREVOIT la validation du plan de prévention 2017 sur la base des éléments qui seront proposés par l'assistant de prévention et les services à l'automne 2016.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président,

Jean François GAILLARD

